



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

08 Octobre 2021

Conseil Municipal des Enfants

Atelier décorations

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) vous invite à un atelier de bricolage intergénérationnel !

Ouvert aux plus de 9 ans, nous vous attendons les samedis 13 novembre et 20 novembre de 14h à 18h dans les granges du Donjon, pour fabriquer les nouvelles décorations de Noël en bois.

Scier, monter les structures imaginées par les jeunes Conseillers et les peindre, voilà ce qui vous attend !

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Stéphanie au 06 62 72 20 90 ou par mail sarrouet@yahoo.fr.

AGENDA

24 octobre

Marche organisée par
au Cœur du Bocage
Rdv à 8h30 au Donjon
2€, moment de
convivialité à l'issue

11 novembre

Commémoration 14/18 et
centenaire du monument
aux Morts
Rdv à 10h50, moment
de convivialité à l'issue

13 novembre

Repas à emporter
Association EMAPOLI

13 & 20 novembre

Atelier décorations
avec le C.M.E

11 décembre

Début des illuminations
et animations de l'Avent
au pied du Donjon

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi
de 9h00 à 12h30,
Vendredi
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à
17h00.

02 51 51 25 19
mairie@bazoges-en-pareds.fr

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil : 333,20€ pour un constat d'huissier avant le début des travaux de la salle des 3 Rives et 2 254€ pour un terrassement supplémentaire aux abords du colombarium, dans le cimetière du bourg, par l'entreprise Charpentier.

Administration générale

⇒ Tableau d'effectif des agents communaux

Suite à des avancements et une titularisation, le tableau d'effectif des agents de la commune doit être mis à jour. Le Conseil valide les modifications.

⇒ Recrutement secrétaire

Le Conseil Municipal est informé que le poste de secrétaire général ne sera assuré par Damien Cabanetos qu'à compter de janvier 2022. Pour pallier à son arrivée plus tardive qu'espérée, il est fait appel à du personnel de la Maison des Communes pour assurer les tâches de gestion, de paye et de comptabilité.

⇒ Non recouvrement de dettes

Dans le cadre d'une démarche de gestion responsable et transparente, la Commune peut décider de constituer des provisions dès l'apparition d'un risque potentiel de non recouvrement de dette. Un courriel de la Trésorerie rappelle cette obligation. Au vu de l'état des restes à recouvrer, Monsieur le Trésorier propose de provisionner la somme de 1 960€. Le Conseil valide ce montant à la majorité.

⇒ Renouvellement des membres de l'association foncière de Bazoges

Le nombre des membres du bureau susceptibles d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est fixé par le Préfet.

Les propriétaires figurant sur la première moitié de cette liste, proposés par la Chambre d'agriculture, sont : MM Gerbaud Pascal, Frouin Dany, Charrier Joseph, Grimaud Michel, Belaud Roger, Belaud Gilles, Gerbaud Bruno, Dion Thierry, Chevallereau Thierry.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne, à 8 voix pour et 2 abstentions, en qualité de membres du Bureau de l'association foncière les propriétaires figurant sur l'autre moitié de cette liste, à savoir : MM Ducept Johann, Chauvet Mickael, Peltier Alain, Pasquier Philippe, Pignon Ludwig, Tripoteau Gilles, Girard Octave, Annereau Thierry, Godreau François.

M. le Maire est membre de droit. Mme Pasquier et M. Ducept, concernés par le vote, n'ont pas participé au vote.

⇒ Recherche de médecin

Lors du Conseil Municipal de septembre le Conseil avait validé le principe de la publication d'une annonce médicale payante via le réseau Pro Santé pour accélérer la recherche de médecins généralistes pour un montant de 4 182€. L'arrivée d'un médecin ne justifie plus cette dépense.

⇒ Fermeture de la Mairie

En raison de formations du personnel administratif, la Mairie sera fermée les :

5 après-midi, 12 et 29 novembre,
3, 6, 10 et 17 décembre.

Affaires scolaires et sociales

⇒ Cantine

Madame Pasquier informe les élus qu'il est nécessaire, pour améliorer les conditions de travail des agents, d'acheter un lave-vaisselle à chargement frontal pour le restaurant scolaire délocalisé actuellement dans la salle F. Patarin. Celui de la salle des 3 Rives ne peut être utilisé faute de hotte aspirante. Le devis, d'un montant de 2 786,40€ TTC, est présenté aux élus, qui décident de valider l'achat du lave-vaisselle avec l'intégralité des options. Cet équipement étant destiné à rester dans ce bâtiment dans le futur.

⇒ Fonctionnement

Un point est fait sur le fonctionnement du restaurant scolaire qui a nécessité le recrutement d'un agent supplémentaire, via Multiservice, de 12h à 13h30 pour assurer le service afin de respecter les horaires de retour en classe. Mme Pasquier informe également les élus du nouveau protocole sanitaire, imposé depuis le 04/10/2021.

Bâtiments - Voirie

⇒ Changement de buses d'eaux pluviales

Les entrées de propriété doivent être réalisées par la commune. Chaque personne (agriculteur ou particulier) souhaitant réaliser une entrée depuis une route communale vers sa propriété doit faire une demande en mairie. Le demandeur fournit la buse et la Commune pose la buse et réalise les « têtes de buses » moyennant une facturation de 100 €.

⇒ Nettoyage du lac de Rochereau

Vendée Eau a organisé le 16 octobre un ramassage des déchets ainsi que l'évacuation de vieilles embarcations (en bois traité majoritairement mais aussi en polymères pour d'autres). Ce ramassage a été réalisé en collaboration avec l'association de pêche, la Fédération départementale de pêche et les élus des communes limitrophes.

⇒ Travaux d'assèchement

La prudence est de mise sur le chemin d'usage reliant la rue des Cormiers et la rue des Fontenelles en raison des travaux.

⇒ Redevance d'assainissement

Monsieur le Maire propose au Conseil d'établir les tarifs de la redevance assainissement pour 2022. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à 9 voix pour et 3 abstentions de maintenir les tarifs de redevance d'assainissement 2021:

- ⇒ Abonnement : 42.90€,
- ⇒ Redevance au m3 : 0.84€,
- ⇒ Participation pour l'accès au réseau d'assainissement collectif : 1 250€,
- ⇒ Forfait de 35m3 par an et par personne pour un puits.

Mme Caillaud, adjointe en charge de la voirie et des bâtiments communaux informe les élus des points suivants:

- Une commission a eu lieu le 13/09/21 : le stationnement au cimetière protestant a été évoqué, un contact va être pris avec l'Agence Routière Départementale de Pouzauges. Le choix des barrières bois concernant la prolongation de la pharmacie a été décidé.
- ⇒ Problème de chauffage au niveau du périscolaire/bibliothèque. La sonde de régulation ne pouvant être déplacée, une autre solution est à l'étude.
- ⇒ Problèmes de vitesse au lieu-dit Le Gamaron.
- ⇒ Sinistre sur le pont de Belouze par le véhicule d'un tiers: le dossier a été transmis à l'assurance.
- ⇒ Accueil d'un stagiaire pendant 6 semaines avec l'agent technique des espaces verts comme maître de stage.
- ⇒ Accueil d'un second stagiaire par le biais de la mission locale pendant une semaine.

Cimetières

⇒ Travaux

Les travaux d'accessibilité et d'embellissement des cimetières ont démarré le 24 Août. Le résultat n'est pas à la hauteur de nos attentes (irrégularités, creux et fissures). Les travaux seront intégralement repris par l'entreprise à compter du 2 novembre dans le cimetière du bourg.

⇒ Histoire de nos cimetières

Des conseillers vont se pencher sur l'histoire de nos deux cimetières. Les citoyens intéressés peuvent se joindre à eux. denis-giacomazzi@bazoges-en-pareds.fr ou gbr.adeline@gmail.com

Tourisme / Communication / Vie associative / Culture / Santé / Vie économique

M. Giacomazzi, adjoint en charge du tourisme, du patrimoine, de la santé et de la vie économique, informe les élus des points suivants:

- ⇒ Illuminations de Noël : Sur propositions d'un groupe de travail, composés d'élus et de citoyens, des devis ont été réalisés auprès de la société MILLEFEUX pour des rideaux de LED qui seraient fixés sur le donjon. Une animation sera réalisée le samedi 11 décembre par l'association Au Cœur du Bocage dans la cour du donjon. Le CME sera associé dans la création de décorations de Noël. Avis favorable du Conseil pour le devis de l'entreprise MILLEFEUX qui s'élève à 4 932,86€. L'installation des rideaux ne nécessitera pas l'intervention d'une société extérieure.
- ⇒ Commerce : Demande d'installation d'un salon de coiffure sur la commune. La personne est en recherche d'un local pour débiter son activité. La commune sera facilitatrice de ce projet dans la limite de ses compétences.
- ⇒ Santé : Courant premier semestre 2022, installation d'un médecin dans le centre de santé de la Commune. Arrivée d'une ostéopathe sur la commune, la professionnelle fait construire le local pour son activité.
- ⇒ En parallèle le Conseil travaille sur la venue d'un médecin junior, d'une infirmière IPA, d'une sage-femme, et d'un kiné (voire 2).
- ⇒ Travaux du donjon : L'ABF a remis en cause le projet qui avait été créé par GEOUEST et validé par M. Valeaud. L'ABF impose un paysagiste-concepteur et la redéfinition du projet. Le Conseil se laisse un temps de réflexion pour la suite à donner.
- ⇒ Auberge du donjon : L'architecte a réalisé des plans pour les cuisines et la remise aux normes. Un contact a été pris avec la CCI pour le recrutement, et son accompagnement, du gérant de l'auberge.

Subventions

Les associations peuvent faire leurs demandes de subventions de fonctionnement et les transmettre à la commission, via la Mairie ou par courriel.

Bulletin Municipal 2022

Les associations, les commerçants et les artisans sont invités à faire parvenir leurs articles au service communication sous format Word, accompagnés de photos en haute qualité. Attention, après le 1^{er} novembre : trop tard !

Informations pratiques

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h à 12h, le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 16h30 à 17h30. Présentation du Pass sanitaire obligatoire. Les bénévoles vous proposent aussi de réserver vos documents sur le site de l'Arantelle : « biblio.paysdelachataigneraie.org », soit ceux de Bazoges-en-Pareds soit sur tout le réseau et de les retirer aux heures de permanences.

Bénévoles

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement la société de chasse investie dans l'éradication des pigeons. Ces derniers, de plus en plus nombreux, causent des dégâts importants sur le site du Donjon, l'église et le centre bourg. Leur action complète le travail de Cap Pigeon qui effectue des captures douces.

Broyage des déchets verts

La commune renouvelle son opération de collecte des déchets verts et convie les Bazogéais à déposer leurs déchets verts pour être broyés. Les broyats pourront être récupérés pour pailler les jardins.

Samedi 13 novembre de 9h à 12h, terrain communal route de la Caillère.

Gendarmerie

Des démarcheurs à domicile se présentent avec, soit disant, l'aval de la Mairie. **La Mairie ne mandate jamais** de démarcheurs, même si certains présentent des cartes tricolores. Soyez prudents et signalez tous ces agissements illégaux en Mairie.

EMAPOLI

L'association caritative EMAPOLI organise un repas africain à emporter le 13 novembre.

Contact et infos : Martine et Jean Harnay 06 74 09 37 12 ou harnay.jean@wanadoo.fr

Conseil Municipal des Enfants

Munis de leurs cartes de jeunes électeurs, les élèves de CM de nos deux écoles se sont retrouvés à la Mairie pour élire leurs représentants. Des enfants de CE2 ont tenu le rôle d'assesseurs et de scrutateurs. Amy Crétois et Emma Lebouc pour l'école Sainte-Marie et Clémence Audart, Timéo Accent et Maya De Praeter pour l'école Paul Henri Tisseau ont été élus par leurs camarades. Ils rejoignent donc Jeanne Landreau, Corentin Michelon, Lily Pérot, Éléonore Pineau et Thaddée Verdon-Marsaud. Ils fourmillent d'idées et recevront leurs écharpes le 11 novembre.

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

5 novembre à 20h00, salle du conseil (à confirmer),
10 décembre à 20h00, salle du conseil.

Conseillers présents le 8 octobre: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Johann Ducept, Fabienne Caillaud, Daniel Lièvre, Katia Lmouden, Annie Buffeteau, Christia Marsaud, Adeline Gaboriau, Stéphanie Arrouet, Jean-Luc Dothée.

Excusé : Eric Frouin.



Un agent immobilier sur notre commune

Sylvie Hynfray, conseillère en immobilier, vient de s'installer sur la commune à Sicon.

Elle vous propose un accompagnement global, personnalisé pour estimer votre bien, le vendre et peut aussi vous aider dans une recherche d'habitation.

Elle est intégrée au réseau Noovimo.

shinfray@noovimo.fr

07 63 14 64 75

